



COMPTE RENDU REUNION
DU 24 avril 2023



Clubs Présents:
Le Rouret-Grasse-Mandelieu-Cavignal-
Céramica-Carros-Pégomas-Cannes la Bocca-
SLVence

Prochaine Réunion:

1. Les épreuves d'hier

Menton la Madone : bonne organisation dans l'ensemble. Il est toutefois rappelé que les horaires de départ ne doivent pas être modifiés au dernier moment. La clôture des dossards se fait 10 minutes avant le départ, les coureurs sont donc tenus de respecter cela.

Rappel : les secouristes sont obligatoires sur les courses, sans eux, pas de départ.

2. Les épreuves de demain

Tour du pays Vençois :

Première étape départ 9 h à Tourrettes. Dossards 8 heures au restaurant le Senseo. A chaque étape signaler votre présence à la table des dossards. En cas d'abandon informer le chronométrage.

Contre la montre l'après midi: premier départ 15 h

Dimanche matin départ place Maréchal Juin à Vence arrivée à Saint Jeannet.

La course des 1.2.3 juniors espoirs passera par Cipières et les 4.5. cadets et féminines iront tout droit.

A 50 mètres de l'arrivée prendre le giratoire sans couper. Le code de la route doit être respecté.

Il est à signaler que les voitures ne pourront pas entrer dans le village. Un parking de 10 places est prévu à cet effet.

Remise des prix place Maréchal Juin à Vence vers 13 heures

Tour de la CASA :

Peu d'engagés effectifs pour l'instant, les clubs qui ont donné leur équipe doivent envoyer le chèque avant l'épreuve à Christiane.

Tour des Vallées :

Il reste 10 places à l'hébergement.

Pour l'instant 86 engagés effectifs. Pour ceux qui souhaitent l'hébergement merci de vous signaler à Pierre avant le 10 mai dernier délai.

Nous lançons à nouveau un appel, il nous manque 6 signaleurs, un camion balai (Etienne et Françoise Desroches répondent encore cette année présents), un chauffeur pour la voiture ouvreuse.

Si chaque club met un licencié (defraiment essence ou prise en charge de la pension complète) ce serait top.

3.Infos/ débats

L'inscription de Kevin Maurel au tour de la CASA n'est pas prise en compte. Il ne peut pas participer aux courses FSGT au motif qu'il a un statut de triathlète professionnel dans les 6 années passées.

Après consultation en réunion du palmarès, et appel en réunion aux représentants fédéraux, il a été décidé que le coureur Pascal Bousquet du VSBIOT n'est plus admis sur les courses FSGT au motif qu'il a été inscrit avec son équipe à Paris Camembert en 2021, cette course étant réservée aux coureurs professionnels. La décision est à effet immédiat.

4.Les sanctions /amendes

Concernant la course Riviera Propreté, le Cavigal déplore que les organisateurs, et Enzo Oddo, qui était impliqué dans la chute avec Marek Herer, n'aient pas pris de ses nouvelles. Il souffre de multiples blessures.

Le Cavigal demande le déclassement d'Enzo Oddo, le club a fourni aux membres du bureau présents des documents en vue d'une décision.

Rappel : les coureurs doivent respecter leur ligne de sprint sous peine de sanction.

5.Changement de catégorie

Demande de changement de catégorie : Olivier Gérard VSB, acceptée redescend en 4

Thibaud Renoud, UCG, accepté passe en 4

Carlos Ferrario VSB, refusée, reste en 3